



Saint-Grégoire, le 12 décembre 2019

Chères adhérentes, chers adhérents,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'assemblée générale ordinaire de l'association sportive du golf de Saint-Grégoire aura lieu le **13 Janvier 2020 au Bas de la Lande à Saint Grégoire à 19h** (en face du practice).

Nous vous rappelons qu'en vertu des dispositions de nos statuts, Seuls les membres à jour de leur cotisation 2019 pourront assister à cette assemblée.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Introduction par Matthieu Desmyttère, Président de l'AS
- Rapport moral
- Retour sur la vie de l'association et les activités 2019
- L'école de golf
- Le site web de l'association
- Proposition des activités école de golf enfants et adultes pour 2020
- Questions diverses
- Cocktail de clôture

Toutes les candidatures pour intégrer le bureau seront les bienvenues et devront être déposées soit auprès d'un membre du bureau, soit via email, une semaine avant la date de l'assemblée générale soit le 06 Janvier 2020.

Nous comptons sur votre présence et nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Pour le bureau,

Le Président,
Matthieu DESMYTTERE